

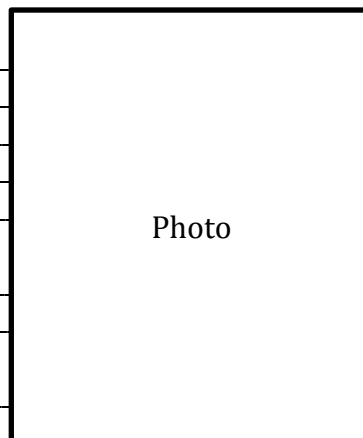
Séminaristes en service pastoral

Année 2020

Fiche d'inscription

Diacre – Séminariste

Prénom _____
NOM _____
Date de naissance _____
Lieu de naissance _____
Année de formation _____
Tél. mobile _____
Mail _____
Langue maternelle _____
Autres langues _____



Séminaire ou Communauté

Nom _____
Adresse _____

Autorisation du supérieur ou du responsable de la formation

Je soussigné, _____
Tél. _____ Mail _____
recommande M. _____, en formation dans le
séminaire dont j'ai la charge pour venir à Lourdes dans le cadre des activités pastorales
proposées au sanctuaire pour les dates suivantes (entourer le choix).

dimanche 28 juin – dimanche 12 juillet
samedi 11 juillet – dimanche 26 juillet
samedi 25 juillet – dimanche 9 août
samedi 8 août – dimanche 23 août
samedi 22 août – dimanche 6 septembre

Date

Signature

Informations

Candidature

Les séminaristes qui souhaitent servir au sanctuaire de Lourdes adresseront une brève lettre de motivation avec leur fiche d'inscription. Le sanctuaire se réserve le droit de refuser les candidatures. Un bref rapport de stage sera envoyé en septembre au supérieur ou au responsable de la formation.

Hébergement

Les séminaristes sont totalement pris en charge. Ils sont hébergés à la **Maison Marthe et Marie, 11, route de Pau, 65100 Lourdes**. Ils y prennent le petit-déjeuner et le dîner. Le déjeuner est pris au self Ave-Maria. Des tickets leurs sont donnés en début de séjour pour le déjeuner. Ils rendront les tickets non utilisés. Le linge est pris en début de semaine et rendu propre en fin de semaine. Les séminaristes s'engagent dans un tour de services (ménage, repas, vaisselle...).

Tenue vestimentaire

Les séminaristes sont tenus de porter le polo du sanctuaire fourni pendant leur service pastoral. Ils rendront les polos à la fin de leur service. Les shorts sont bannis dans le sanctuaire.

Prières communautaires

Les Laudes (7h00) et Vêpres (19h00) sont chantées communautairement à la chapelle de la maison Marthe et Marie. Les séminaristes participent aux messes du sanctuaire.

Responsabilité civile

Au même titre que tous les bénévoles du sanctuaire, les séminaristes sont couverts par nos soins en responsabilité civile.

Transport

Les séminaristes sont tenus d'arriver et de repartir aux dates précises du stage. Les frais de transport sont à leur charge. Merci d'indiquer les horaires précis d'arrivée et de départ à accueil.seminariste@lourdes-france.com.

Argent

Le service accompli est totalement bénévole. Tout argent perçu de la part des pèlerins devra être rapporté au sanctuaire. Les séminaristes inviteront toujours les pèlerins à porter leurs dons au bureau des messes et des dons.

Missions confiées

Accueil et accompagnement

La mission confiée aux séminaristes est principalement d'accueillir les pèlerins et de les accompagner dans les démarches de pèlerinage. C'est l'occasion d'évangéliser, de catéchiser, et d'annoncer le message de Lourdes. Ils sont tenus dans leurs prises de paroles de professer la foi catholique. Une formation rapide leur sera donnée à leur arrivée sur le message de Lourdes.

Depuis 2018, l'accueil « Pèlerins d'un jour » a évolué. Le sanctuaire propose diverses formules d'accueil pour mieux répondre aux besoins des pèlerins.

Liturgie

Service des messes, en particulier la messe du pèlerin de 11h15, et la messe internationale les mercredi et dimanche. Animation du Chemin de Croix. Service pendant la procession eucharistique.

Service

Service aux piscines auprès des pèlerins malades et à l'OCH.